



# Le Village de François

[www.levillagedefrancois.com](http://www.levillagedefrancois.com)

Bienvenue !

ET SI VOUS  
VENIEZ VIVRE AU  
VILLAGE DE FRANÇOIS ?

# Bienvenue au Village de François !



## LE VILLAGE DE FRANÇOIS

UN LIEU OÙ PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART

### QUI ACCUEILLONS-NOUS ?

Retraités, personnes vivant dans la rue, personnes ayant vécu la prostitution, personnes en souffrance psychologique, personnes porteuses de handicap, femmes enceintes en difficulté, familles, jeunes en déshérence, parents seuls ou isolés, célibataires, **tous ont leur place au Village de François.**

### COMMENT ?

Accompagner des personnes fragiles demande des compétences particulières. Des associations spécialisées dans l'accompagnement sont en lien avec le Village. Il s'agit d'offrir un lieu et un mode de vie adaptés aux besoins de chacun.

### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

Le Village accueille des activités économiques (hôtellerie, menuiserie, miellerie, restaurant, ferme maraîchère, etc). **Une partie non négligeable des résidents travaillent en dehors du Village de François et des personnes extérieures au Village viennent y travailler.**

### DES FAMILLES MISSIONNAIRES.

Une dizaine d'appartements sont proposés à des familles qui s'engagent à vivre au Village pour une durée de 3 ans (renouvelable). Ces familles sont le cœur battant du Village de François où elles apportent joie, espérance et dynamisme.

### VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES NOUVELLES DU VILLAGE DE FRANÇOIS ?

Inscrivez-vous en ligne ici !

<https://levillagedefrancois.com/newsletters/>





# QUI POUVONS-NOUS ACCUEILLIR ?

## QUELQUES CRITÈRES

### NOUS ACCUEILLONS LES PERSONNES QUI...

- ⌚ veulent **sortir de l'isolement**, souhaitent une vie relationnelle.
- ⌚ sont **stabilisées : addictions / problèmes psy.**
- ⌚ sont **un minimum autonomes** (faire les courses, faire la vaisselle, etc.)
- ⌚ souhaitent possiblement **retravailler**.
- ⌚ disposent d'un **minimum (RSA)** pour payer le loyer et la nourriture.

### NOUS NE POUVONS PAS ACCUEILLIR LES PERSONNES QUI...

- ⌚ sont **violentes, agressives envers les autres ou elles-mêmes.**
- ⌚ ont eu des **condamnations liées aux mœurs.**
- ⌚ ne sont pas prêtes à **respecter la charte** (page ci-après).
- ⌚ **vivent en couple ou familles** (en difficulté).
- ⌚ ont des **animaux de compagnie.**



# COMMENT S'INSCRIRE ?

## LES ÉTAPES EN LIGNE

*Pour nous rejoindre  
c'est ici !*

<https://extranet.levillagedefrancois.com/>



1. Remplissage du **formulaire de contact en ligne.**
2. Le Village de François vous recontacte pour un **échange téléphonique** rapide.
3. Remplissage d'un **formulaire approfondi.**
4. Le Village de François vous recontacte pour un **rendez-vous en personne ou en visio.**
5. En cas d'acceptation des deux côtés (Le Village de François et vous) **finalisation des démarches administratives** en vue de l'arrivée au Village.





# CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



Payer chaque mois  
votre **loyer**\*



Réaliser  
votre **service**



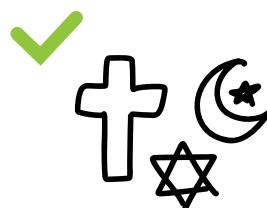
**Respecter**  
et pardonner



Payer chaque mois  
votre participation  
pour la **nourriture**\*



Continuer votre  
**accompagnement  
social / psy / médical**



Respecter la **liberté  
de conscience**



Participer au **dîner  
de coloc et de Village**  
lundi et vendredi



Prendre les **décisions  
ensemble**



Garder votre **chambre ou  
studio propre et rangé**

\*Les coûts du loyer et de la nourriture sont variables selon votre logement.

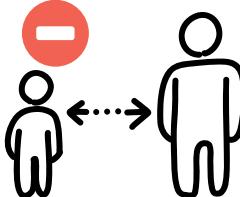


# CE QUI EST INTERDIT

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



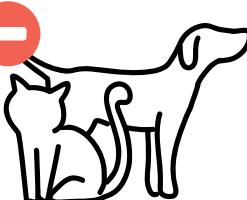
Détenir et consommer  
alcool et drogue



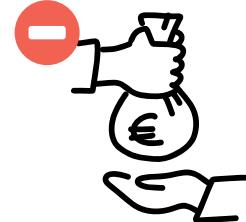
Gestes inappropriés



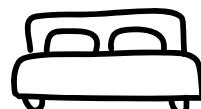
Armes et violence



Animaux  
de compagnie



Prêt ou don d'argent  
entre habitants



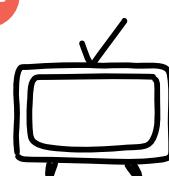
Inviter une personne  
à dormir dans  
votre chambre



Fumer ou vapoter  
dans les bâtiments



Manger  
dans votre chambre



Télévision et usage  
intensif des écrans

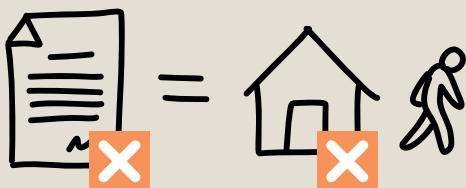


En venant vivre  
au Village de François,  
je m'engage à  
respecter le règlement.



## NON-RESPECT DU REGLEMENT ?

EN CAS DE NON-RESPECT QUE SE PASSE-T-IL ?



En cas de non-respect du règlement, la **convention** signée à l'arrivée de chaque nouvel habitant peut être **rompue à tout moment**, après la décision du responsable de Village.



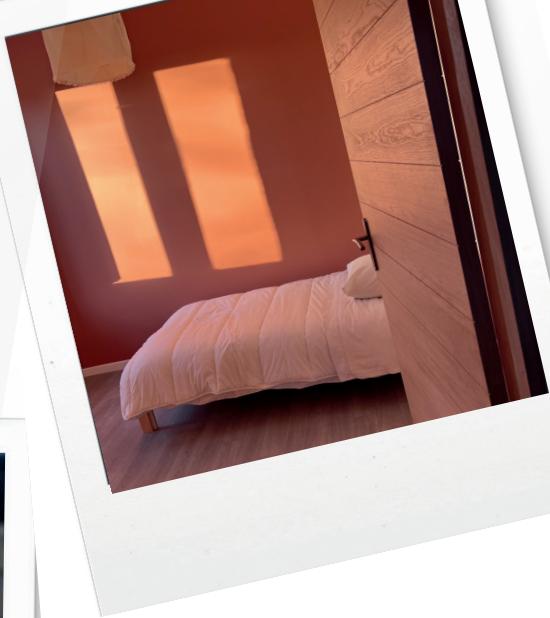
## LA VIE AU VILLAGE DE FRANÇOIS

QUELQUES REPÈRES

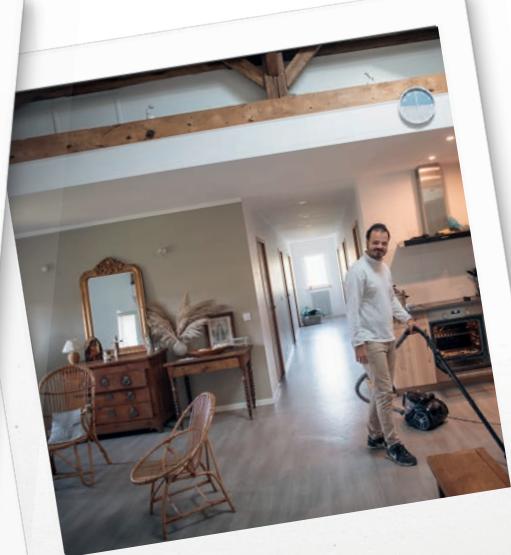
- ⌚ REPAS DE COLOC
- ⌚ REPAS DE VILLAGE
- ⌚ SOIREE DE FORMATION
- ⌚ WEEK-END DE COLOC
- ⌚ WEEK-END DE VILLAGE
- ⌚ LA SESSION DU VILLAGE (4J.)
- ⌚ EN + SI VOUS LE SOUHAITEZ :
  - REPAS DU DIMANCHE
  - DINER DU DIMANCHE

- 1 fois par semaine (*lundi soir*)
- 1 fois par semaine (*vendredi soir*)
- 4 fois par an
- 1 fois par an
- 2 fois par an
- 1 fois par an

Selon les Villages  
Selon les Villages



Venez vivre  
au Village de  
François !



Le Village de  
**François**

[www.levillagedefrancois.com](http://www.levillagedefrancois.com)



➔ | **VOUS SOUHAITEZ VIVRE  
AU VILLAGE DE FRANÇOIS ?**

<https://extranet.levillagedefrancois.com/>

Postulez en ligne ici !

